# Critères d'attribution des bourses de compétitions

Date de révision du document par le CA : MAI 2023

Considérant que le développement des patineurs et patineuses de compétition peut agir comme une « locomotive » sur le membership au sein de notre club et afin de récompenser leurs efforts (en l'absence de trophée), les membres du C.A., sur approbation du directeur / de la directrice des compétitions, recommande l'attribution de bourses de compétition selon les critères ci-après décrits :

**Exclusion :** Les compétitions d'équipe, d'éléments individuels imposés, les compétitions de Patinage Plus ne sont pas incluses dans ce programme de bourses de compétition.

**Limitation :** Un maximum de 3 bourses sera remis à un même patineur STAR 4 et plus et patineurs compétitifs (les moins élevées seront éliminées si plus de 3).

**Conditions :** Être membre de Patinage St-Bruno depuis 1 an à compter du 1er septembre 2023.

**Obligations :** Il est de la responsabilité des de fournir la preuve écrite de leurs résultats au directeur des compétitions afin de pouvoir recevoir une bourse.

**Précisions :** Les bourses, lors d'une même compétition pour une catégorie qui comprends 2 programmes ou plus (ex : programme court et libre) ou pour un patineur qui participe à deux évènements distincts (ex : interprétation et programme libre) ne sont pas cumulatives. Chaque événement est calculé individuellement.

Pour les patineurs en couple (pair et danse), les bourses sont remises aux patineurs de Patinage St-Bruno seulement; si les deux patineurs sont membres de Patinage St-Bruno, les bourses sont divisées également entre les deux patineurs.

Les patineurs ayant le statut adulte auprès de Patinage Canada sont régis par les mêmes critères d'attribution des bourses â l'exception des compétitions provinciales et nationales. Pour ces compétitions, le montant de la bourse accordée sera l'équivalent d'une bourse régionale car les patineurs adultes n'ont pas à se ''qualifier'' pour participer comme les patineurs STAR.

## 1. COMPÉTITIONS RÉGIONALES

- Compétitions organisées par d'autres Clubs
- Rendez-Vous Rive-Sud
- Invitation Rive-Sud
- Finale régionale STAR
- Finale régionale Jeux du Québec
- Rencontre des Jeunes Étoiles

Les patineurs ayant droit aux bourses de compétition doivent répondre aux critères suivants :

Bourse de 15,00 $ - STAR 1 et plus

- bourse d'encouragement donnée la première saison où le patineur commencent à faire des compétitions.
- doit faire deux (2) compétitions dans la même saison
- aucun classement requis

Bourse de 10,00 $ - STAR 4 et plus

- s'être classé 4e peu importe le nombre de patineur

Bourse de 35,00 $ - STAR 4 et plus

- s'être classé 1er sur 3 et plus
- dans les 2 premiers sur 5 patineurs et plus
- dans les 3 premiers sur 6 patineurs et plus

Bourse de 20,00$ - STAR 4 et plus

- S'être classé 1er sur 2 patineurs
- S'être classé 2e sur 4 patineurs
- S'être classé 3e sur 5 patineurs

## 2. COMPÉTITIONS PROVINCIALES

Sont identifiées comme « Compétitions provinciales » les compétitions chapeautées par Patinage Québec ou faisant partie de la Série Nationale Estivale (SEN), soit :

- Championnats québécois d'été
- Souvenir Georges-Éthier
- Championnats de Sous-Section Québec
- Championnats de Patinage STAR
- Jeux du Québec
- Championnats section Junior et Senior de la section Québec (ancien A)
- Championnats section Sans Limites à Novice de la section Québec (ancien B)

### A- Compétitions provinciales autres que les Championnats de section (ancien A & B)

- Bourse de 60,00 $ (1 programme inscrit) / Bourse de 80,00 $ (2 programmes inscrits)
  Avoir obtenu une médaille lors d'un évènement ayant 12 participants et plus; i.e. si médaille au programme court mais inscrit au programme libre aussi : 80,00$; si médaille au programme court mais pas inscrit au programme libre : 60,00$

- Bourse de 50,00 $ (1 programme inscrit) / Bourse de 70,00 $ (2 programmes inscrits)
  Avoir obtenu une médaille lors d'un évènement ayant moins de 12 participants inscrits.

- Bourse de 40,00 $ (1 programme inscrit); Bourse de 60,00 $ (2 programmes inscrits)
  Avoir participé à un évènement pour l'une des compétitions ci-haut mentionnées quel que soit le nombre de participants inscrits dans la catégorie.

### B- Championnats section Sans Limites à Novice de la section Québec :

- Bourse de 90,00 $
  Avoir obtenu une médaille lors d'un évènement ayant 12 participants et plus.

- Bourse de 70,00 $
  S'être qualifié pour la participation à la finale de son évènement (habituellement dames simples pré-juvénile et juvénile) ou avoir obtenu une médaille lors d'un évènement ayant moins de 12 participants inscrits.

- Bourse de 60,00 $
  Avoir participé à un évènement lors de la compétition 'Championnats B' quel que soit le nombre de participants dans la catégorie.

**C- Compétition section Junior et Senior de la section Québec :**

- Bourse de 100,00 $
  Avoir obtenu une médaille lors d'un évènement ayant 12 participants et plus.

- Bourse 80,00 $
  S'être qualifié pour la participation au programme libre dans les catégories où il y a élimination (habituellement dame simple pré-novice et novice) ou avoir obtenu une médaille lors d'un évènement ayant moins de 12 participants.

- Bourse de 70,00 $
  Avoir participé à un évènement lors de la compétition 'Championnats A' quel que soit le nombre de participants inscrit dans la catégorie.

## 3. COMPÉTITIONS NATIONALES

Sont identifiées comme « Compétitions nationales » les compétitions chapeautées par Patinage Canada, soit :

- Championnats nationaux canadiens de Patinage
- Championnats canadiens Novice / Coupe Patinage Canada
- Défi Patinage Canada Junior & Senior
- Défi Patinage Canada Pré-Novice & Novice

- Bourse de 225,00 $
  Avoir obtenu une médaille lors d'un évènement ayant 12 participants et plus.

- Bourse de 150,00$
  Avoir obtenu une médaille lors d'un évènement de moins de 12 participants ou avoir participé à un évènement pour les compétitions ci-haut mentionnées quel que soit le nombre de participants inscrits dans la catégorie.

## 4. COMPÉTITIONS INTERNATIONALES

Sont identifiées comme « Compétitions internationales » les compétitions décernées par assignation par Patinage Canada ou les compétitions adultes ISU.

Les patineurs ayant reçus une assignation internationale se verront remettre une bourse de 500,00 $ sans égard aux résultats par assignation.

Les patineurs ayant le statut adulte auprès de Patinage Canada qui participent à une compétition chapeautée par l'ISU se verront remettre une bourse de participation de 35,00 $ pour chaque programme inscrit et celle-ci sera doublée si une médaille est remportée.